

Le projet 9/9 bis bouclé avec l'arrivée de 35 maisons passives

vendredi 21.10.2011, 05:17 - La Voix du Nord



La pose de la première plaque aura permis de juger de la qualité de vie des futurs locataires et propriétaires.

| ON EN PARLE |

C'est sur une partie de l'ancien parc à bois du 9/9 bis que va voir le jour l'ultime phase de la renaissance de l'emblématique site minier. Ce prolongement audacieux de l'habitat traditionnel de la cité-jardin Declercq revisitera le genre sur un mode extrêmement innovant via la construction, par Pas-de-Calais Habitat, de 35 maisons passives.

PAR PASCAL WALLART

henin@info-artois.fr

Les dieux sont apparemment avec Jean-Pierre Corbisez... Car cette opération originale est véritablement passée à travers le chas d'une aiguille.

Lorsque, voici six ans, le maire d'Oignies, à la recherche de partenaires, propose à Pas-de-Calais Habitat ce projet fou de constructions individuelles passives en versions locatives et d'accession sociale, ce qui emporte la décision du bailleur est en partie sa faible implantation dans la commune. Six ans après, avec la fonte impressionnante du budget dévolu au logement social, le projet, pour superbe et novateur qu'il soit, est aujourd'hui déficitaire pour Pas-de-Calais Habitat. Et Michel Vancaille ne se gênera pour rappeler à son hôte combien la conjoncture lui aura été favorable : « Jean-Pierre Corbisez a de la chance, car s'il avait fallu étudier ce dossier maintenant, il ne l'aurait pas eu... Nous avons désormais à réfléchir à l'euro

près avec toutes les ponctions et coupes effectuées par l'État ! » Un Jean-Pierre Corbisez conscient de la hardiesse du « défi relevé avec ce programme de logements passifs », chez son partenaire, qui inaugure une série de mutations impressionnantes dans les mois à venir avec le développement de l'éco-pôle gare de Libercourt, les premiers travaux de la MEED devant structurer le Parc des îles et, enfin, la capture annoncée du mythique serpent de mer local... le projet d'aménagement de Sainte-Henriette.

Ce programme novateur, confié aux architectes belges du cabinet R2D2 se compose de 35 habitations de type IV et V : 24 en accession sociale (PSLA) et 11 en locatif (PLS). Toutes sont équipées de micro-pompes à chaleur assurant la production d'eau chaude, la ventilation du logement avec récupérateur de chaleur ainsi qu'un appoint de chaleur de faible puissance. Un havre de paix tout de bois paré, positionné aux portes du Hautois et du vert terroir du 10, dont les habitations (de 110 ou 123 m²) bénéficieront d'un large vitrage sur leur côté, à l'image d'une serre, avec un espace de vie sciemment ouvert sur le sud. Une qualité de vie et de gestion des ressources naturelles qui, au terme d'un chantier de quelque 8 M E (qui ne devrait pas excéder treize mois), devrait attirer les convoitises. Ce n'est en effet pas tous les jours qu'on a possibilité d'avoir une chambre avec vue sur le 9/9 bis...

•

Partager : S'abonner :

